

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 2 décembre 2025

Membres :		
- afférents au Conseil :	15	Le deux décembre deux Mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
- en exercice :	13	
- présents :	12	Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne
- votants :	12	
Convocation en date du :		Absents excusés : BANCEL Béatrice
25 novembre 2025		Secrétaire de séance élu : DUTEL Peggy
Affichée le :		
25 novembre 2025		

N° 2025D704	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE LA FONCTION PUBLIQUE A L'AFR
--------------------	--

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de l'organisation des activités périscolaires et extrascolaires, un agent communal affecté à l'école a manifesté le souhait d'effectuer des heures complémentaires pour répondre aux besoins de l'association Familles Rurales (AFR) pendant les périodes de vacances scolaires.

Afin de formaliser cette collaboration et d'en préciser les modalités, il est proposé de conclure une convention de mise à disposition entre la commune et l'AFR, pour une période d'un an, du 1^{er} septembre 2025 au 3 juillet 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention à intervenir entre la Commune et l'AFR, relative à la mise à disposition d'un agent communal pour une durée d'un an, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

AUTORISE la signature de cette convention et toutes pièces s'y rapportant.

La Secrétaire de Séance
Peggy DUTEL



ROZIER EN DONZY, le 10/12/2025
Signé : le Maire, Didier BERNE

